



APPEL D'OFFRES

LE CONSEIL SCOLAIRE DES PREMIÈRES NATIONS EN ÉDUCATION AUX ADULTES
est à la recherche d'offres de service d'un

SPÉCIALISTE EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation aux adultes (CSPNÉA) aimerait explorer une nouvelle approche innovante pour former des apprenants à l'intérieur même de leurs communautés. L'unité de formation mobile permettra d'offrir des formations dans les métiers de la construction dans les communautés, ainsi augmentant la participation ainsi que les taux de réussites. Cette approche innovante a déjà été pilotée en Ontario et, nous croyons, peut être adapter aux besoins des communautés isolées au Québec.

Le CSPNÉA propose la première phase du projet d'unité de formation mobile, tel que souligné ci-dessous.

INFORMATION SUR L'ORGANISATION

Le CSPNÉA a été créé par la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations au Québec (CDRHPNQ) en 2012 pour soutenir le développement de services visant à faciliter l'acquisition des connaissances, des compétences et des aptitudes nécessaires au succès éducatif et personnel des apprenants adultes des Premières Nations. Cette organisation régionale est régie par un conseil de fiduciaires qui veille à l'application, de façon générale, le régime pédagogique sur la formation générale des adultes du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (MEES).

Sa mission est :

D'assurer la direction nécessaire à la mise en œuvre et au bon fonctionnement des centres régionaux et locaux en éducation des adultes au Québec. Le CSPNÉA s'engage à fournir des milieux d'apprentissage pour adultes de qualité où l'accent est mis sur un apprentissage adapté à la culture et centré sur l'étudiant, dans un environnement sain et sécuritaire qui reflète les valeurs des Premières Nations et qui permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à leurs futures initiatives d'éducation et d'emploi.¹

Cette mission est accomplie grâce aux services offerts par les Centres régionaux d'éducation des adultes (CRÉA) situés dans quatre régions différentes au Québec. Les services sont offerts en anglais et en français. Le CSPNÉA a également soutenu l'ouverture de centres satellites pour mieux répondre aux besoins des apprenants adultes au sein de leurs propres communautés.

En 2017, le CSPNÉA a étendu sa capacité à répondre aux besoins de formation des organisations et des communautés en proposant des services aux entreprises. Ces services comprennent, entre autres, la formation, l'élaboration de programmes, la reconnaissance des compétences et des acquis et divers

¹ <http://www.conseilscolaire-schoolcouncil.com/about.html>

services de consultation. L'année suivante, le CSPNÉA a augmenté les services offerts dans le secteur de l'habitation en supervisant le programme de Techniques de gestion en habitation des Premières Nations, en collaboration avec les Cegep Garneau en offrant des services de soutien personnalisé et individualisé. De plus, le CSPNÉA collabore avec le Comité de développement de la Communauté de pratique en habitation afin d'offrir des occasions de développement des capacités qui répondent aux besoins identifiés par les communautés. Un besoin est celui d'offrir des services de formation dans les communautés même. Un projet a été soumis aux Services autochtones Canada afin d'évaluer si une Unité de formation mobile pourrait combler ce besoin.

LE PROJET

Le CSPNÉA souhaite recevoir une offre de service d'un spécialiste en formation professionnelle afin de compléter une étude de faisabilité, tel que décrit ci-dessous.

L'objectif de ce projet est de déterminer la faisabilité de mettre en œuvre une unité de formation mobile, qui se déplacerait vers différentes communautés afin d'offrir des programmes de formation professionnelle menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou certains modules pratiques.

Un expert en formation professionnelle compléterait une analyse des besoins et une étude de faisabilité. L'étude de faisabilité permettrait une analyse comparative des coûts pour la délocalisation d'une formation versus le coût pour la création d'une unité mobile de formation. Les communautés visées par cette phase du projet seraient les communautés innues de la Côte-Nord.

L'analyse des besoins devrait inclure une révision des profils de la main d'œuvre complétés par la CDRHPNQ. L'étude devra démontrer si les besoins du marché du travail sont directement en lien avec les besoins de formation et si une unité de formation mobile comblerait ces besoins.

Un autre objectif est de travailler avec le MEES afin de permettre l'accréditation de certains modules des programmes de formation professionnelles d'être reconnus et accumulés ainsi permettant aux élèves l'obtention d'un DEP dans un métier de la construction. Ceci devrait aussi inclure une discussion avec la CCQ. L'objectif de cette discussion étant d'assurer que les diplômes obtenus par cumule pourrait permettre aux individus l'obtention de leur carte de compétence après 150 heures d'expérience.

Ultimement, les résultats de l'étude de faisabilité, qui doit être soumis avant le 25 juin 2020, incluent:

- Les besoins de formation dans les métiers de la construction sur la Côte-Nord sont connus.
- La faisabilité et les coûts relatifs à une unité de formation mobile sont connus et disponibles dans un rapport.
- Le MEES a analysé la possibilité d'obtenir un DEP par un cumule de crédits.
- La CCQ a analysé la possibilité de reconnaître un DEP par cumule comme moyen d'obtenir les cartes de compétences.

Finalement, l'étude de faisabilité devrait inclure une analyse en lien avec une résidence mobile attaché à l'unité de formation mobile. Ceci permettra aux élèves de différentes communautés d'habiter dans la résidence pour la durée de la formation. Comme le manque de logements est un enjeu important dans les communautés, une résidence rattachée à la formation permettra une occasion unique à plusieurs membres de différentes communautés d'être formés. Ainsi, on pourrait aussi éviter la saturation du marché dans une communauté donnée.

L'APPEL D'OFFRES

Tous spécialistes en formation professionnelle désirant compléter l'étude de faisabilité, tel qu'indiqué ci-dessus, sont encouragés à soumettre une offre.

Cet appel d'offres représente un processus ouvert et compétitif. Les offres seront acceptées jusqu'à 16h00 le 21 février 2020. Toute offre reçue après en pourra pas qualifiée.

Tous les coûts afférents à l'offre doivent aussi inclure les travaux sous-contractés. Toute offre qui inclut les services d'une tierce devra inclure le nom et la description de l'organisation qui sera sous-contracté. Ceci inclut les contrats en lien avec la traduction, car le rapport final devrait être soumis en anglais et en français.

Tous les budgets et les coûts doivent être ventilés et inclure une explication des frais et des coûts.

Les termes et les conditions du contrat seront négociés avec la ou les personnes qui seront sélectionnées. Ceux-ci peuvent être assujetti à une révision du comité de direction du CSPNÉA.

L'offre de service doit souligner les étapes de l'étude de faisabilité ainsi qu'un échéancier avec les objectifs et les résultats escomptés.

Les services offerts par le biais de cet appel d'offre seront analysés et sélectionnés avant le 1 mars 2020.

AFIN DE SOUMETTRE UNE OFFRE

Veuillez envoyer l'offre au complet avec le curriculum vitae du spécialiste en formation professionnelle qui complétera l'étude de faisabilité à l'attention de

Rola Helou

rhelou@conseilscolaire-schoolcouncil.org

au plus tard à 16 h 00 le 21 février 2020